



**Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.**

La Banque nationale ne remplit pas son mandat et met en péril la place industrielle suisse

La décision de la direction générale de la Banque nationale suisse (BNS) de découpler le franc de l'euro est lourde de conséquences pour la place industrielle suisse et pour les conditions de travail. Il s'agit d'une capitulation face aux spéculateurs et aux exilés fiscaux qui, considérant le franc suisse comme un refuge sûr, font s'envoler son cours. Il est temps de demander à la direction générale de la BNS de rendre des comptes.

La décision de la BNS a d'ores et déjà de graves conséquences pour un grand nombre de travailleuses et travailleurs. En raison du « choc du franc », il leur faut accomplir des heures de travail gratuites ou s'accommoder de baisses de salaires massives. Plusieurs entreprises ont déjà annoncé la délocalisation de centaines d'emplois à l'étranger, et d'autres suivront. Elles profitent des circonstances pour réduire leurs coûts et pour concrétiser des projets de démantèlement auxquels elles songeaient depuis longtemps.

La Banque nationale doit agir dans l'intérêt de la Suisse et de sa population. Elle a pour mandat légal d'assurer la stabilité des prix et des conditions-cadres avantageuses pour la conjoncture. Or sa décision a mis fin à la stabilité des prix et risque de plonger l'économie dans la récession. Pour dûment remplir son mandat, la BNS devrait garantir une monnaie stable et un taux de change réaliste. Si le franc était moins prisé par les spéculateurs et les exilés fiscaux, un tel taux se situerait aujourd'hui autour de 1.30 franc pour un euro. La BNS ne doit pas se soustraire à ses responsabilités, en tolérant que le franc devienne le jouet des marchés mondiaux des devises. Elle doit faire ses devoirs et continuer à défendre le franc.

Il incombe au Parlement de veiller à ce que la BNS remplisse son mandat légal, à défaut de demander des comptes à sa direction générale. Soit la direction générale consent à remplir son mandat, soit elle démissionne.

www.unia.ch/franc